
JOHANNESBURG – Réunion du GAC sur le secrétariat indépendant

Jeudi 29 juin 2017 – 14:00 à 14:30 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER : Nous vous rappelons que la contractuelle arrive à expiration 21 jours après la fin de cette réunion, c'est-à-dire vers le 21 juillet. C'est le moment où les services de la ACIG finissent, à moins que le contrat soit renouvelé ou que l'on établisse un nouveau contrat. Voilà l'état de situation.

Nous essayons de travailler dans un esprit constructif avec l'ICANN et l'ACIG pour avoir un contrat de suivi. Ce n'est pas mineur. Nous travaillons, nous avons fait des progrès.

Pour ceux qui ne savent pas comment cela fonctionne, jusqu'à maintenant le GAC n'a pas de personnalité morale. Le GAC fait partie de l'ICANN et donc la personne morale qui pourrait signer un contrat avec un fournisseur de service est l'ICANN. Ce n'est pas le GAC. C'est la raison pour laquelle cette association qui s'appelle Association de Financement au Secrétariat du GAC a été créée pour pouvoir faire en sorte que les membres du GAC qui contribuent au financement du GAC puissent transférer l'argent à cette association. Les donateurs sont la Norvège, le Brésil, la Suisse en tant que facilitateurs. Ce sont les membres de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

cette association qui transfèrent cet argent à l'ICANN et l'ICANN transfère l'argent à l'ACIG. Ça a l'air compliqué mais c'est la solution la plus simple à laquelle nous avons pu aboutir après beaucoup d'heures de réflexion. Cela est expliqué dans les documents que je vous ai fait parvenir mais je voulais le répéter pour appel.

Je ne sais pas Tom si vous avez des remarques à faire par rapport au contrat et par rapport à la situation dans laquelle nous nous trouvons sachant qu'on essaye d'arriver à résoudre cette question avant que l'on ait consommé tout l'argent qu'on a.

TOM DALE :

Merci beaucoup Thomas d'avoir expliqué un petit peu le contexte de ce contrat.

Comme vous le savez, l'ACIG n'a pas participé au problème de financement. On ne participe pas à ce problème-là, on est un peu à part. Et je voulais faire cette remarque.

Le contrat actuel entre ma société et l'ICANN arrive à expiration le 21 juillet et nous travaillons avec l'ICANN et avec le président pour essayer d'établir un nouveau contrat. C'est difficile de prévoir si on va réussir ou non dans cette période de temps. Mais tout le monde travaille dur pour y arriver.

Le nouveau contrat a pour objectif de fournir un lien entre les services fournis et les sources de financement et s'assurer qu'il y a une supervision assurée par le président afin que les services correspondent au financement.

Ce lien a déjà été établi, comme vous le savez, depuis la fin du mois d'avril, quelques mois après la réunion de Copenhague. Les services continuent d'être fournis à un niveau 1.0 comme vous le savez et même si on fait des blagues par rapport à cela, il y a des problèmes graves que je voulais attirer à votre attention en tant que fournisseur de services.

On sait que la question du financement change. Et si j'ai bien compris, en ce moment, les services 1.0 ne vont pas s'améliorer dans l'avenir ou s'accroître dans l'avenir.

Je dois mettre l'accent sur le fait que ce n'est pas le service pour lequel vous avez lancé l'appel d'offre. Vous aviez lancé un appel d'offre pour un service 2.5 si vous voulez, c'est-dire avec plus de personnel.

Mais d'après ce que j'ai compris, si ce contrat était renouvelé, ce ne serait pas pour un secrétariat complet comme celui pour lequel l'appel d'offre avait été lancé.

Nous serions ravis d'assurer quand même ce service mais cela ne sera pas ce que c'était. Il y a trois ans, le service secrétariat était plus important.

Et ensuite, quel impact pratique d'un nouvel arrangement au niveau du contrat. Et pour ce qui est de la planification des réunions, on va planifier une réunion à la fois. Mais nous aimerions avoir un engagement pour dire que nos services vont se poursuivre jusqu'à l'ICANN 60. Mais on ne peut pas à ce moment parce qu'il y a des dépenses qui sont concernées par rapport auxquelles on n'est pas encore au clair par rapport à comment elles seront financées.

Donc après 2017, ce n'est pas possible de dire ce qui va se passer avec le nouveau contrat.

Les services que nous allons fournir vont correspondre à ce que vous allez décider à partir du nouveau contrat mais nous sommes tout à fait conscients du fait que ça ne va pas correspondre au projet de départ du GAC, le projet qui avait été envisagé en 2013. S'il y a des commentaires de votre part, des retours d'expérience ou des suggestions, elles seront toujours bienvenues et nous serons ravis donc d'en tenir compte.

Si vous avez des idées donc, on est prenant.

Merci Thomas.

THOMAS SCHNEIDER : Merci Tom.

Ce que vous avez sur l'écran explique un petit peu les choses. Vous voyez donc comment nous avons fonctionné, à peu près 500 000 euros par an. Les donateurs ont payé 200 000 euros par an chacun. Ces cinq années expirent en 2015 donc nous avons utilisé un petit peu de l'excédent pour essayer de couvrir une partie de l'année 2016.

Et pour ce qui est de cette année, les coûts attendus ou estimés correspondent à peu près à 300 000 euros, ce qui correspond à deux-tiers de ce que nous avions avant.

Nous avons dû faire passer les services de 2.5 à 1.0 pour la raison suivante : comme les paiements se faisaient ex post, il y a eu en 2017 des paiements pour des services qui avaient été assurés en 2016. Et nous ne voulons pas rester sans argent pour payer les services qui restent encore à payer. Et donc nous nous sommes mis d'accord pour réduire le service à un niveau 1.0 afin d'avoir un minimum de certitude par rapport à un service minimum qui pourrait être couvert avec le financement dont on disposait encore.

Donc vous voyez un petit peu les contributions. On a 320 000 euros mais nous n'avons pas encore reçu la totalité de ce

montant. Ceux qui se sont engagés à le faire, je les invite à payer parce que c'est un engagement que nous avons pris.

Il y a encore 50 000 euros qui font l'objet d'une discussion. Et donc j'invite les gouvernements à faire un effort pour pouvoir contribuer. Il nous reste à couvrir à peu près 13 000 euros pour couvrir les coûts prévus pour cette année avec ce service minimum. Donc j'invite les États à réfléchir à cette question pour voir s'ils ont la possibilité de contribuer au financement du secrétariat.

Voici la situation actuelle. Peut-être que Jorge qui gère avec d'autres collègues l'Association pourrait vous donner davantage de détails par rapport à l'état de situation et les prévisions pour l'avenir. Jorge, vous avez le micro.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup monsieur le Président. Je préside dans cette Association de Soutien au Financement du Secrétariat.

Les chiffres, vous les voyez sur l'écran et le secrétariat a circulé ces informations pour que tous les membres du GAC puissent les voir et être au courant de la situation actuelle. Nous avons donc pour l'année 2017 -- en 2017, nous couvrons les coûts avec ce qui restait du financement de 2016. Il est important que les pays et les autorités publiques qui sont mentionnés sur ce

document, il est important qu'on reconnaisse leurs efforts parce qu'ils rendent possible ce financement. Ils rendent possible le fait que l'on puisse encore avoir un secrétariat indépendant.

Et donc je lance un appel aux autres gouvernements et autres autorités qui ont manifesté leur intérêt dans le passé pour participer à ce financement ou j'invite également les pays qui réfléchissent déjà à cette possibilité de faire un effort et de rendre possible ce financement parce que comme Tom l'a dit de manière très diplomatique, nous sommes très loin de ce qu'on voulait en tant que GAC, en tant que service au secrétariat du GAC. Et ces modifications ont été appliquées à partir du mois de mai et nous allons voir que cela aura un impact parce que passer de 2.5 à 1.0 est un changement significatif qui a des effets sur notre travail parce qu'il y a des limites à ce qu'un seul être humain peut fournir comme résultat de son travail.

C'est une situation urgente et je pense que le moment est venu pour le GAC de prendre une décision. On est confronté à beaucoup de PDP, à beaucoup de travail et notre travail va beaucoup dépendre de la qualité du secrétariat qui facilite notre travail.

Donc je vais donner des données par rapport à 2018. J'ai envoyé un courriel à tous les donateurs précédents et à tous les donateurs potentiels, à tous les États qui ont manifesté leur intérêt par rapport à cette question. Je leur ai envoyé des documents. J'ai reçu certaines réponses aussi. Bien sûr, on n'a pas eu beaucoup de temps mais l'état de situation par rapport aux contributions confirmées pour 2018, à maintenant, ça s'élève à 162 000 euros, c'est entre 172 000 euros et 222 000 euros.

Mais je vous l'ai dit, cinq ou six pays sur les 27 pays auxquels qui j'ai envoyé la documentation ont répondu à ma communication. Donc j'invite ces pays à répondre dans les plus brefs délais.

Et ce montant, entre 172 000 et 222 000 euros, correspond aux coûts prévus pour 2018 de la manière suivante.

Avec un niveau de soutien de 1.0 FTI pour 2018, le coût est estimé à 240 000, 250 000 euros. Nous devons être conscient que le taux de change entre le dollar australien, à savoir la devise dans laquelle a été signé le contrat et l'euro change. Donc pendant l'année dernière, la valeur du dollar australien a augmenté, ce qui fait qu'on ait moins d'euros pour payer ces services qui sont en dollars australiens.

Voilà par rapport aux chiffres. Je serai ravi de répondre à vos questions si vous en avez.

Comme vous le savez et si vous le savez, vous le saurez mieux maintenant, vous pouvez toujours m'envoyer un courriel, vous pouvez communiquer avec moi s'il y a des problèmes. Je serais ravi d'y répondre et de répondre à vos questions.

Pour revenir à l'Association de Financement du Secrétariat du GAC, je vais partager avec vous une nouvelle, à savoir que comme on vous a expliqué à Copenhague, nous cherchons à amender les statuts de cette association. Cet amendement a l'intention suivante : c'est pour faire en sorte que les frais liés à l'adhésion à cette association puissent être possibles.

Cet amendement a été adopté par l'association. Et donc dans l'avenir, les donateurs peuvent faire des dons directs ou bien ils peuvent devenir membre de l'association et ils peuvent régler les frais d'adhésion eux-mêmes. Par exemple, ces frais sont établis en unités – comme c'est le cas d'autres organisations – qui peuvent aller d'une unité qui correspond à 1000 euros jusqu'à beaucoup plus d'unités, autant que vous voudrez. Ça peut être 300, 500. Et cela, c'est aux membres de décider avec quel nombre d'unités ils souhaitent contribuer.

Donc je voulais vous informer qu'il existe maintenant cette possibilité de payer avec ce concept de frais d'adhésion. Dans

certaines organisations privées, que ce soit l'ISOC ou d'autres organisations dans le monde entier qui travaillent en lien avec le DNS et la gouvernance d'internet, c'est peut-être une option de participer. Et ceci dit, je pense que j'ai couvert les points que je souhaitais discuter avec vous. Comme j'ai dit avant, je serais ravi de répondre à vos questions ou à vos commentaires en personne ou par courriel. J'essaie d'être aussi flexible que possible pour pouvoir servir le GAC afin que ce secrétariat indépendant puisse être possible. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Mercie Jorge. Je pense qu'il faut aussi vous remercier personnellement ainsi que les membres du gouvernement suisse qui travaillent sur cette initiative parce que sans vous, nous n'aurions pas de fonds, nous n'aurions pas d'argent et le secrétariat n'existerait pas. Ce n'est pas une donnée mineure. Et quand on parle de cela, quand on explique cette situation en personne, bien, nous voulons vous remercier vous et votre ministère, Jorge. Merci beaucoup.

Nous n'avons pas trop de temps disponible. Nous avons plusieurs possibilités. Ou bien il y a des contributions volontaires par l'intermédiaire de la fondation pour qu'elles soient reçues ensuite par le secrétariat. Nous avons ensuite une option que d'autres membres ont proposée, la création de

cette structure de membres. Le GAC n'est pas une personne morale. Voilà pourquoi vous ne pouvez pas être membre du GAC. Mais vous pouvez être membre de cette association de financement du GAC pour financer le secrétariat. Vous pouvez déterminer le niveau de frais d'adhésion que vous êtes en condition de payer. Il y a certains membres qui peuvent être membre de l'UIT, c'est comme cela que ça fonctionne dans cette organisation. Et chaque gouvernement décide le nombre d'unités de contribution qu'il pourra verser pour ses frais d'adhésion. Nous négocions en ce moment avec l'ICANN pour voir jusqu'à quel point ils peuvent nous donner leur soutien financier. Ce n'est pas simple. C'est peut-être une solution à long terme mais pas à court terme.

PAYS-BAS :

Merci monsieur le Président. Merci Jorge de l'effort que vous faites et de votre travail pour soutenir le secrétariat. Je veux dire en premier lieu qu'en tant que l'un des premiers donateurs ainsi que le Brésil et la Norvège, nous sommes heureux de voir qu'il y a des nouveaux donateurs qui nous rejoignent. Nous devrions montrer cela sur l'écran de telle façon que l'on puisse voir les notes de tous les donateurs parce qu'ils méritent d'être reconnus.

Deuxièmement, en tant l'un des premiers donateurs, nous continuons à apporter notre soutien et nous voyons que notre contribution est toujours nécessaire pour l'année 2017. Ce qui fait que la demande de Jorge revêt un caractère encore plus urgent parce que maintenant, notre contribution est plus petite mais de toute façon, cette contribution est comparativement plus importante que la contribution des autres membres. Et c'est ce que pensent les deux autres donateurs. La situation ne peut pas durer indéfiniment. Il faudrait que nous passions au même niveau de contribution que le reste des membres à un moment donné. Cette demande est encore plus urgente que jusqu'ici parce que nous ne pourrions pas soutenir ce niveau de contribution dans les années à venir. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci beaucoup. L'ordre n'est pas parfait sur cette liste par rapport au montant que chaque donateur a apporté. Nous allons corriger cela. L'Autriche aura la parole et ensuite, la Norvège.

AUTRICHE : Merci Thomas. J'ai parlé avec des représentants d'autres pays mais ils ne peuvent pas promettre ou ils ne peuvent pas s'engager à fournir des fonds parce que le récepteur des fonds est une organisation privée et ils craignent qu'il y ait des

situations peu claires derrière cette organisation. Donc nous avons besoin d'une lettre officielle d'une ministre où l'on explique en premier lieu pourquoi la Suisse travaille avec tant d'énergie pour la question du secrétariat. Et une lettre où l'on expliquera le rapport qui existe avec cette association ou cette entité privée de telle manière que les départements des finances des ministères puissent comprendre cela. Moi, je n'ai aucun problème par rapport à cette situation. Je peux comprendre que dans d'autres pays, cela représente un problème. Alors quand on se voit obligé d'expliquer pourquoi on travaille avec une organisation qui n'est pas une organisation internationale, si nous pouvions avoir une lettre comme celle que je viens de décrire, cela serait très utile.

Et je répète ce que j'ai dit lors de la dernière réunion en voyant la liste. C'est, à quelques exceptions près, une liste composée de pays européens. Nous venons tous jusqu'ici. Nous destinons de l'argent à ces voyages. Je crois qu'un petit chiffre peut être destiné au secrétariat parce que nous recevons tous les documents et nous avons ce grand avantage de pouvoir compter sur les services de ce secrétariat. Je ne sais pas combien de pays sont ici représentés. Nous sommes entre 60 et 70 représentants. Si chacun d'entre nous collabore avec un montant de 500 dollars ou 500 euros ou même 1000 ou 2000 dollars ou euros. Je crois que tout le monde peut contribuer

avec quelque chose. Chaque dollar, chaque euro compte pour nous. Je dis à mes collègues donc de rentrer chez eux, qu'ils aillent voir leur ministre et qu'ils disent qu'un travail efficace des membres demande un service de secrétariat efficace. Nous bénéficions du travail de ce secrétariat. Rien n'est gratuit dans cette vie. Et il faut que nous fassions une contribution. 500 euros d'un pays, cela serait vraiment intéressant. Ce serait vraiment important. Merci beaucoup.

THOMAS SCHNEIDER : Merci l'Autriche. Bien sûr, vous avez raison. Nous n'avons pas inventé l'ICANN comme une institution privée alors nous ne pouvons pas inventer une organisation intergouvernementale à laquelle on pourrait verser l'argent. Nous nous ferons un plaisir d'envoyer les lettres nécessaires à nos ministres et nous l'avons fait avec ceux qui ont exprimé leur intérêt. Ce n'est pas comme l'année dernière où nous avons fait cela pour tout le monde. Maintenant, nous le ferons pour ceux qui sont vraiment sérieux dans leurs intentions et qui veulent vraiment contribuer. Nous pouvons même envoyer des lettres personnalisées de la part de notre ministère, de notre président. Notre présidente a démontré qu'elle peut nous soutenir. Je crois que cela représente une question d'intérêt publique.

IRAN :

Merci monsieur le président. Pas de problème. Peut-être seulement pour les pays qui peuvent avoir des problèmes ou des difficultés. Mais ceci pour les secteurs privés ou les organisations et les pays, c'est bien de pouvoir recevoir une lettre comme cela parce que quelqu'un m'a demandé pourquoi ne pas financer cela avec les fonds disponibles de l'ICANN en provenance des enchères. C'est 335 millions. Il ne s'agit pas seulement d'envoyer un pourcentage aux régions faiblement desservies. Mais on se demande aussi pourquoi l'ICANN ne peut pas destiner cela ou mettre cela au service du GAC. Je crois que nous devons en discuter au sein du GAC. Nous parlons de l'utilisation qui sera faite, de l'usage qui serait fait de cet argent dans l'avenir. Nous parlons de beaucoup plus que 330 millions de dollars parce que la situation, enfin, on pense maintenant à 1000 candidatures par candidat. Donc que faisons-nous de tout cet argent ? Il se peut que dans l'avenir, tous les pays ne puissent pas le faire. Il y a de l'argent et cela était investi dans des banques, sur différents comptes. Moi, je fais attention au travail de ce groupe. Je le suis. Mais il faut que nous débattions ce thème et avec le groupe aussi en tant que participant. Ne pourrait-on pas considérer cette possibilité ? C'est nous même aussi qui devons soulever la question.

THOMAS SCHNEIDER : Oui, évidemment, c'est une discussion valable. Nous en avons discuté avec l'équipe de direction et nous préparons une communication pour leur demander de participer d'une manière ou d'une autre. Je ne sais pas quelle est la période ou la date butoir pour la procédure des enchères pour les fonds provenant des enchères. Mais si nous ne trouvons pas de solution, nous n'aurons pas de service de secrétariat jusqu'au moment où ce moment des enchères viendra. Ce sera peut-être difficile de convaincre toute la communauté parce que le reste de la communauté peut dire nous avons besoin de l'argent pour un secrétariat indépendant. Ce n'est pas quelque chose à quoi nous nous opposons mais ce n'est pas une solution immédiate. Donc il faut que nous communiquions formellement avec l'ICANN quelque soit le canal utilisé pour cette communication. Pour financer le secrétariat, nous en avons besoin dans le court terme. Nous avons besoin aussi d'une solution à long terme parce qu'il y a là la question des politiques publiques.

Il y a un plan budgétaire de l'ICANN. Si l'on veut faire un travail déterminé, il faut que cela soit reflété dans le budget. Et maintenant, comme c'est la communauté habilitée qui décide sur ce budget, c'est elle qui discute de ça, qui rejette ou qui adopte le budget. Notre secrétariat est très important pour nous pour travailler sur des questions de politiques publiques.

Mais il faut que nous trouvions un cadre pour cela, une manière de communiquer cela pour que nous puissions avoir le soutien nécessaire dans un poste budgétaire déterminé parce que l'ICANN ne peut pas inventer une dépense quelconque pour cet argent. Il y a toute une série de procédures qui ne sont peut-être pas aussi sophistiquées comme c'est le cas pour des institutions qui ont plus de 200 ans de vie. Mais il y a déjà quelque chose que l'on était en train de faire, on travaille sur le plan financier pour l'année 2018 et il faut bien le faire pour la semaine prochaine. Il y a quelques procédures à respecter mais les choses ne semblent pas aussi faciles à faire que nous pouvons le croire.

IRAN :

Mais je n'ai peut-être pas été assez clair. Cet argent, monsieur le Président, cet argent figure sur les documents comptables de l'ICANN mais cela ne fait pas partie du budget de l'ICANN. C'est un argent qui est séparé de l'ICANN. Bien sûr, cela apparaît dans les documents comptables de l'ICANN mais il est mis à part. Je ne sais pas enfin pourquoi vous ou quelqu'un dans un groupe de direction parle avec Erika Mann qui est responsable de ce groupe des enchères ou avec Xavier qui est justement en contact avec toutes ces questions. Cela ne fait pas partie du budget de l'ICANN. Nous pourrions parler du plan sous-groupe de travail qui s'occupe des fonds en provenance des enchères

et nous pouvons réfléchir ensuite pour voir si on peut l'inclure dans le budget ou dans les unités constitutives. Mais cela ne fait pas partie du budget de l'ICANN.

THOMAS SCHEIDER : Merci Kavouss. En fait, oui, j'ai parlé de deux choses. L'une d'elles, c'était les fonds des enchères. Si nous avons de la chance et si nous sommes tous d'accord, tout cela sera possible en 2020. Et nous pouvons donc faire confiance à ces cinq membres qui suivent le travail du groupe intercommunautaire et qui peuvent nous présenter ou nous dire quelles seront les périodes et la destination de ces fonds pour qu'ils nous disent, ces membres-là, s'il y a des possibilités pour que nous utilisions cet argent. Mais ce n'est pas dans le court terme. Et je pense qu'il faut voir si cela sera approuvé par le reste de la communauté.

L'autre point concerne le budget ordinaire de l'ICANN et c'est de cela dont je parlais. C'est deux thèmes différents.

NORVÈGE : Je veux juste remercier au gouvernement suisse de tout le travail qui a été fait. C'est un effort très grand pour pouvoir parvenir à communiquer et envoyer ce qu'il faut envoyer aux personnes, les organisations qui en ont besoin et pour

présenter les documents nécessaires pour chacun de ces pays. Je peux vous assurer que si vous les contactez, vous aurez la meilleure aide possible, tout ce dont vous aurez besoin pour vos contributions. Et je veux souligner cela.

Et aussi, et Kavouss, ce qu'il a mentionné, c'est important. Nous devons travailler avec l'ICANN mais comme notre président vient de le dire, c'est un processus qui est long et nous avons besoin de quelque chose à court terme pour savoir que nous disposons de ces services qui sont tellement efficaces, tellement bons, enfin de tellement bonne qualité. Jusqu'ici, nous ne voulons pas voir disparaître le secrétariat. Il se peut qu'en 2020, la situation soit différente.

Mais maintenant, nous sommes dans une situation critique pour notre travail. Ceux qui ont dit qu'ils allaient contribuer ou qu'ils allaient analyser la possibilité de contribuer, nous leur demandons de rentrer dans leur pays, de contacter le gouvernement suisse. S'il y a des problèmes ou quelque chose comme ça...

THOMAS SCHNEIDER : Avant de céder la parole à l'Égypte, il faut que nous commençons à clore cette séance. Ce que je veux dire, c'est qu'en plus du nombre réduit de pays européens et nous essayons aussi de soutenir le travail pour l'intérêt public, nous

voulons voir aussi des pays asiatiques, de l'Amérique latine, de l'Amérique du Nord parce qu'il n'y a pas un grand nombre de représentant sur cette liste. Et l'Afrique aussi. Vous êtes une cinquantaine de pays. Il y a même la possibilité et même pour les pays européens qui ne figurent pas sur cette liste, il y a des possibilités de participer. Nous avons besoin de vos contributions s'il vous plaît maintenant.

ÉGYPTE :

Je n'ai pas demandé la parole pour ceci mais je voulais dire aussi que le Nigéria avait envoyé il y a quelques jours un message courriel en disant qu'ils étaient disposés à faire des contributions.

Pour suivre ce que l'Iran a exposé pendant son intervention, moi, si je participe au CCWG qui s'occupe des fonds en provenance des enchères mais pas comme l'un des cinq membres nommés par le GAC. Mais ceci n'a pas fait l'objet d'une discussion au sein de la communauté ni dans le groupe intercommunautaire parce que le secrétariat du GAC a été mentionné comme un exemple de ce que l'on ne veut pas voir en tant que récepteur de ces fonds en provenance des enchères. On a dit que l'on ne voulait pas voir ces fonds en provenance des enchères se destiner à l'activité quotidienne de l'ICANN qui peut recevoir un financement autre. Je dis tout ce

qui a été dit, tout simplement. Ce n'est pas tout le monde qui a dit cela mais il y a eu des membres qui l'ont dit et ils en ont parlé, ceux qui pouvaient avoir du financement et ceux qui ne pouvaient pas en avoir. J'ai commenté cela avec les autorités du GAC. Et comme cela avait été soulevé ici, j'ai pensé que c'était un moment opportun pour le présenter.

THOMAS SCHNEIDER : Merci la Suisse et puis il y a quelque chose que nous devrions essayer de voir parce que nous devons terminer dans quelques minutes.

SUISSE : Excusez-moi de prendre la parole maintenant mais je trouve qu'il y a quelque chose de fondamental. Nous, en tant qu'association de financement du secrétariat du GAC, nous sommes ici pour vous aider en ce qui concerne les solutions à court terme pour 2017, 2018. Mais nous ne sommes qu'un canal pour faire passer ces fonds.

Je crois que nous devons décider ici de la formation d'un petit groupe de travail et les autorités peuvent chercher une solution à moyen terme pour travailler sur des bases plus stables parce que nous avons écouté à plusieurs reprises des idées sur les fonds en provenance des enchères et le financement pour le

secrétariat de l'ICANN mais le temps s'écoule et ce n'est pas des choses que nous puissions débattre pendant 20 minutes tous les quatre mois. Il faut créer un petit groupe qui puisse réfléchir aux solutions à moyen terme pour préparer quelque chose entre cette réunion et la réunion d'Abu Dhabi afin que le GAC l'analyse. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. Pouvons-nous nous mettre d'accord ou pouvons-nous faire un appel involontaire pour qu'il fasse une contribution ?

Nous avons déjà dépassé de 20 minutes le temps et nous avons seulement 10 minutes et ensuite, il va falloir que nous quittions la salle.

Comme l'a Suisse l'a dit, il y a deux choses que je veux clarifier. Une chose concerne le communiqué, oui. Comme nous avons reçu quelques éléments sur les séances d'aujourd'hui qui ont été diffusés, il me semble qu'il ne manque que cette séance en particulier et nous ne sommes pas obligé de passer trop longtemps là-dessus et nous savons ce qu'il faut dire dans le communiqué à cet égard.

Nous n'allons pas pouvoir exprimer ce qui sera dit dans la séance sur les noms géographiques de l'après-midi mais je pense que nous n'aurons pas de problème parce qu'il y a

certaines choses qu'on aura noté. Je ne pense pas qu'il y ait des changements fondamentaux.

Donc notre idée est de conclure ceci à la fin de l'après-midi ou début de soirée pour que cela puisse être publié. S'il y a un commentaire sur le texte que vous avez reçu sur les séances d'aujourd'hui, je vous prie de bien vouloir le considérer rapidement et que vous réfléchissiez à cela, que vous voyiez s'il y a quelque chose qui n'est pas correct en terme factuel, pas en terme d'expression.

À 3:00 de l'après-midi, nous allons prendre tout ce qui est disponible. Nous allons rédiger quelques phrases concernant la question du secrétariat. Et voilà le communiqué que nous allons présenter cet après-midi.

IRAN : Pourquoi revenons-nous sur la question des noms géographiques ?

THOMAS SCHNEIDER : Non. J'ai dit que nous n'allons rien dire à propos des noms géographiques même s'il y a une séance cet après-midi. Nous n'allons rien changer au texte d'hier. Il sera complété juste par rapport sur la séance de cet après-midi. Nous n'avons que 7

minutes et je veux faire quelque chose. Je vais voir si nous pouvons le faire.

J'ai vu que nous sommes plusieurs pays qui voulons parvenir à un accord sur les procédures pour la communauté habilitée qui, pour la première fois dans l'histoire -- pour la première fois de l'histoire, nous faisons partie de cette communauté et nous voyons plus clairement quelles sont les procédures de ces 21 jours avant que nous ne partions. Donc j'ai cette proposition à vous faire.

Il y a ces principes préliminaires concernant notre travail dans la communauté. Il y a quelques éléments qui me semblent acceptables et si nous prenons ce que nous avons maintenant dans ce document d'information, nous avons une série de critères provisoires pour ce cas et seulement pour ce cas, pour notre participation et nous allons consacrer davantage de temps dans la période intersession.

J'espère que nous pourrions développer ces procédures ou les élaborer au cours de la prochaine réunion. Mais cela nous permettrait en tout cas d'aborder ce premier cas sur la base de ce qui est disponible pour le moment.

Dans l'avenir, la participation peut changer entre un moment déterminé et un autre parce que cela se rapporte aux thèmes qui sont à être discutés. La participation du GAC est

importante. La proposition est donc d'accepter ceci comme la base pour la participation dans ce premier cas. Nous allons développer cela plus longuement après ces 21 jours et nous allons nous en servir donc dans des occasions futures. Il faut comprendre que nous en sommes à l'étape 4. Si nous disons oui, nous acceptons ceci.

Nous avons besoin d'une position par consensus du GAC sur cette question de fonds. Nous, sur ces 21 jours, nous allons voir si nous pouvons parvenir à un consensus pour donner notre soutien à cette modification des statuts. S'il n'y a pas d'objection, nous allons dire que nous donnons notre soutien à cette modification. Et s'il n'y a pas d'objection pour rejeter cela. Si quelqu'un dit, je ne veux pas le soutenir, je veux rejeter cela, nous allons rejeter cela. S'il n'y a pas d'accord, s'il y a eu des objections au soutien, nous allons aussi nous en abstenir. Nous allons utiliser ces procédures pour participer et bien sûr, chaque pays aura la liberté de décider de la question de fonds. Nous allons voir si nous allons le soutenir ou si nous nous mettons d'accord pour ne pas soutenir cela. Si nous n'avons pas consensus pour le soutien, nous allons nous en abstenir. Et si nous parvenons à un consensus pour le rejet, nous allons le rejeter.

J'espère que nous pourrons continuer sur ce premier cas pour pouvoir travailler noir sur blanc 50 fois sur le document, que

ceci ne représente aucun précédent pour l'avenir ni pour les principes à appliquer dans l'avenir.

Voilà donc ma réaction aux discussions que j'ai eu à midi avec bon nombre d'entre vous.

Je vous demande d'être bref. Vous dites oui ou non, nous ne pouvons pas négocier les détails, nous n'avons pas le temps.

IRAN :

Sous cette condition que vous venez de mentionner, c'est-à-dire ces types d'actions ne sera pas un précédent pour l'avenir. Je suppose que nous n'aurons pas de problème.

Danemark :

Merci monsieur le Président. Nous pouvons aussi accepter ceci au cas par cas. Ce que j'ai compris de ce que vous avez dit, c'est que ceci ne sera valable que jusqu'à la dernière réunion. Et après, il y aura une nouvelle discussion, une nouvelle décision.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci. La France.

France :

Je voulais dire que je suis d'accord avec les orateurs qui m'ont précédé. Je crois que nous devons vérifier ces principes, ces

locations qui nous sont offertes. La question des statuts, nous pouvons l'avoir aussi et nous pouvons en délibérer un peu plus pour des cas futurs. Merci.

THOMAS SCHNEIDER : Canada.

CANADA : Merci monsieur le Président. Je voulais que l'on me dise clairement si les principes, si les règles que vous mentionnez, les règles générales, incluent les principes qui sont dans les documents et ce qui se passera dans l'avenir si nous ne mettons pas d'accord sur des principes plus stables, plus permanents, si cela va modifier de manière indéfinie ces positions.

THOMAS SCHNEIDER : Non. Les principes provisoires seront définis comme valables pour ce cas particulier. J'espère que ce sera correctement transcrit. Nous allons garantir que nous disposons de suffisamment de temps pendant les réunions d'Abu Dhabi pour discuter des principes pour les procédures et pour les étapes 1, 2, 3 ainsi que l'étape 4 parce que je crois que l'une des leçons que nous avons tirée de ceci, c'est que nous devons analyser tout ceci dans le détail. Je vous demande de me dire quelles

sont ceux ou celles qui veulent travailler dans la période intersession dans un groupe informel, plus petit pour que cela puisse progresser. Autrement, ce sera très difficile. Nous avons beaucoup travaillé sur ceci depuis 2015 à Dublin.

IRAN :

Oui. Je crois que la manière dont ceci est perçu et cette qualification, ces conditions, cette histoire d'actions qui ne seront effectuées qu'une seule fois, la seule chose qui fait, c'est que les gens peuvent se dire que nous n'aurons pas besoin d'un groupe pour ceci en particulier, pour une fois en particulier. Ce qu'on peut faire, c'est chacun rentre dans son pays, on en parle avec les fonctionnaires et on n'a pas de problème. Mais je pense qu'on n'a pas besoin d'un groupe de travail pour cette action. Peut-être pour l'avenir mais pas pour cette occasion.

THOMAS SCHNEIDER :

Oui, je n'ai peut-être pas été clair. Je parlais de la préparation des délibérations à Abu Dhabi. Ce serait important peut-être d'avoir des interactions avant d'arriver à Abu Dhabi. J'espère avoir été clair maintenant mais nous ne pouvons obliger personne. Les États-Unis.

ÉTATS-UNIS : Je suis d'accord avec l'Iran jusqu'à un certain point. Nous n'avons pas eu le temps de beaucoup discuter cette proposition. Je ne suis pas sûre des idées sur lesquelles nous allons travailler. Mais bien sûr, je serais très heureuse d'avoir des précisions sur nos attentes.

THOMAS SCHNEIDER : Nos attentes signifient que nous avons besoin de davantage de personnes pour préparer les discussions d'Abu Dhabi. Nous pouvons avoir deux heures ou trois heures. Pour ce cas particulier, nous n'avons eu qu'une heure, une heure et demie. Mais nous n'aurons jamais 25 heures pour discuter de cela. Il faut donc que nous réfléchissions et que nous échangions nos opinions avant d'arriver à Abu Dhabi. S'il y a un oncle ou s'il y a quelqu'un qui voudrait s'engager, ça serait bien mieux. Je ne veux pas que ce soit confus. Je veux que vous compreniez que nous aurons besoin de votre soutien avant Abu Dhabi. Autrement, nous n'aurons jamais les ressources appropriées pour discuter de ceci pendant des dizaines d'heures.

Est-ce que je peux tenir pour accepté tout ceci comme un premier cas, le seul cas des procédures sur lequel nous allons travailler de la sorte ?

Nous devons encore aborder la question de fonds. Ceci concernait le fait de dire que l'on allait participer.

Quand à la question de fonds, nous allons le voir par message courriel quelle est votre position, si vous êtes d'accord pour soutenir ces modifications des statuts, si le GAC devrait les accepter, s'abstenir de le faire ou s'opposer à ceci.

Enfin, nous allons aborder la question de fonds probablement dans une téléconférence si nous voyons que cela vaut la peine. Si nous n'allons pas parvenir à un consensus, si nous estimons que nous ne parviendrons pas à un consensus, nous ne ferons pas cela. Et si nous avons un consensus, on n'aura pas besoin d'un appel.

IRAN :

Pas de problème par rapport à la création d'un petit groupe pour les actions d'avenir. Si cela se fait, moi, j'y serais heureux d'y participer. Mais je le ferai à titre personnel. Disons je me porte volontaire mais je ne voudrais pas le diriger. Je voudrais fonctionner comme un membre.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci. Très bien mais cela se ferait après notre été en tout cas.

Bien. J'espère que tout a été clair. Nous allons donc clore cette séance. Il est déjà 3:00. Nous allons voir quel est notre texte pour le communiqué. Cela faisait partie de l'aspect le plus important de la planification pour la 60^{ième} réunion de l'ICANN.

Nous ne pouvons pas poursuivre notre réunion. Nous devons donc quitter la salle. Merci beaucoup. Nous nous reverrons à Abu Dhabi. Merci beaucoup à vous tous, aux interprètes, au personnel, au personnel technique, à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien, le personnel de l'ICANN, etc., etc. On se revoit pour la séance des noms géographiques.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]